

Image not found or type unknown



CDD saisonnier suivi de CDD normal : paiement des cp

Par **lililoulou59**, le **21/08/2013** à **18:49**

Bonsoir,rnrnDans le cadre d'un CDD saisonnier suivi d'un CDD normal (sans arrêt entre les 2), l'employeur est il tenu de payer les indemnités de CP, si oui à quel moment : à la transition du CDD saisonnier et du CDD normal ; ou à la fin du CDD normal ?